

Aide-mémoire sur les événements pouvant survenir dans une entreprise et engendrer des écarts salariaux

IMPORTANT : La liste des événements énumérés ci-dessous est donnée à titre indicatif et n'est pas exhaustive.

Événements pouvant être survenus depuis les derniers travaux d'équité salariale

1. Y a-t-il eu création ou disparition d'emplois?

2. Est-il possible que la prédominance sexuelle de certains emplois ait changé?
La plupart des emplois sont typiquement ou majoritairement féminins ou masculins et cette prédominance sexuelle a généralement tendance à rester stable dans le temps.

3. Y a-t-il eu modification des exigences de certains emplois (qualifications, responsabilités, efforts requis et conditions de travail)?

4. Y a-t-il eu modification de la mission ou des activités de l'entreprise?

5. Y a-t-il eu vente, en totalité ou en partie, ou fusion de l'entreprise?

6. Y a-t-il eu des changements relativement aux salaires ou aux politiques de gestion de ressources humaines?

7. Y a-t-il eu des changements à la rémunération flexible ou aux avantages à valeur monétaire de certains emplois?

8. S'il y a présence d'un syndicat, y a-t-il eu un renouvellement de la convention collective?

9. Y a-t-il eu accréditation de nouvelles associations de personnes salariées?
(ex. : nouveau syndicat dans l'entreprise)

10. Y a-t-il eu modification de la méthode d'évaluation des emplois?

11. Y a-t-il eu tout autre événement pouvant avoir eu un impact sur l'équité salariale?